

La centrale solaire hybride : une installation mixte au sol et sur l'eau

C'est une première du genre en France, selon ses développeurs, un nouveau concept qui optimise la taille d'une centrale solaire dans des zones pourvues d'un point d'eau. Reportage vidéo dans le Lot-et-Garonne (47).

C'est à Montpezat-d'Agenais, près d'Agen, dans le département du Lot-et-Garonne, que s'est déployée cette centrale solaire hybride, sur un terrain industriel, une gravière partiellement délaissée par l'entreprise Longhi Béton. La zone est considérée comme dégradée, c'est-à-dire avec de faibles enjeux environnementaux. La collectivité a proposé à l'entreprise de valoriser son terrain en y installant une centrale solaire. Le PLU de la commune était favorable au développement de ce type d'installation, à condition de ne pas s'étendre sur des terres agricoles. Le terrain comprend en son milieu un lac de plusieurs hectares, façonné par l'exploitation de la gravière.

Avergies, une société d'économie mixte de ce territoire du Lot-et-Garonne, et Amarenco, producteur indépendant d'énergie solaire, co-investissent alors dans une centrale d'un nouveau genre, qu'ils vont appeler centrale hybride, à la fois terrestre et flottante.

Sur les 8 hectares du site, 3 hectares de panneaux solaires sont fixés sur des flotteurs à la surface du lac, tandis que 2 autres hectares, sur terre cette fois, sont recouverts de panneaux fixés sur des blocs de béton.

Quels sont les intérêts, les difficultés, le coût, les impacts environnementaux d'une centrale hybride ? **Regardez le reportage vidéo** et écoutez Pascal Sermet, P-DG d'Avergies, Gonzague Vuillier, responsable construction d'Amarenco, et Nicolas Hauchecorne, directeur de Solar France chez Amarenco.

https://youtu.be/kUG_SxNmFk

Nicolas Hauchecorne explique que le rendement des panneaux flottants serait plus intéressant : l'eau renvoie davantage de lumière sur les cellules et, en été, elle participe au refroidissement des panneaux, ce qui, là encore, est bénéfique pour la production électrique.

Toutefois, la mise en œuvre d'une centrale solaire flottante est bien plus contraignante qu'une installation au sol et plus onéreuse. Aujourd'hui, le foncier se fait rare pour développer de grandes centrales au sol sans empiéter sur les terres agricoles ou raser des zones forestières. Du coup, dans certains cas, ce type d'installation hybride pourrait être une solution pour des espaces qui ne présentent pas d'enjeux écologiques et paysagers trop importants.



Baptiste Clarke, journaliste
Reporter d'images